



Le Saint-Siège

**MESSAGE DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS INTERNATIONAL
POUR LE 40 ANNIVERSAIRE D'HUMANAE VITAE
(ROME, 3-4 OCTOBRE 2008)**

A Mgr Livio Melina

Recteur de l'Institut pontifical

"Jean-Paul ii"

pour les études sur le mariage et la famille

J'ai appris avec joie que l'Institut pontifical dont vous êtes le Recteur et l'Université catholique du Sacré-Cœur ont organisé de manière opportune un Congrès international à l'occasion du 40 anniversaire de la publication de l'encyclique *Humanae vitae*, un document important dans lequel est abordé l'un des aspects essentiels de la vocation matrimoniale et du chemin spécifique de sainteté qu'elle implique. En effet, les époux, ayant reçu le don de l'amour, sont appelés à devenir à leur tour don l'un pour l'autre sans réserve. Ce n'est qu'ainsi que les actes spécifiques et exclusifs des conjoints sont vraiment des actes d'amour qui, alors qu'ils les unissent en une seule chair, construisent une authentique communion personnelle. La logique du don total configure donc intrinsèquement l'amour conjugal et, grâce à l'effusion sacramentelle de l'Esprit Saint, devient le moyen pour réaliser dans sa propre vie une authentique charité conjugale.

La possibilité de procréer une nouvelle vie humaine est comprise dans le don intégral des conjoints. En effet, si chaque forme d'amour tend à diffuser la plénitude dont elle vit, l'amour conjugal a une façon particulière de se transmettre: engendrer des enfants. Ainsi, non seulement celui-ci ressemble à l'amour de Dieu, mais il participe à cet amour, qui veut se transmettre en appelant à la vie les personnes humaines. Exclure cette dimension de transmission au moyen d'une action qui vise à empêcher la procréation signifie nier la vérité intime de l'amour sponsal, par lequel se communique le don divin: "Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître des limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme,

qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre" (*Humanae vitae*, n. 17). Tel est le noyau essentiel de l'enseignement que mon vénéré prédécesseur Paul vi adressa aux époux et que le serviteur de Dieu Jean-Paul ii a lui aussi réaffirmé en de nombreuses occasions, en éclairant son fondement anthropologique et moral.

A quarante ans de la publication de l'encyclique, nous pouvons mieux saisir combien cette lumière est décisive pour comprendre le grand "oui" qu'implique l'amour conjugal. Sous cette lumière, les enfants ne sont plus l'objectif d'un projet humain, mais ils sont reconnus comme un don authentique, à accueillir avec une attitude de générosité responsable envers Dieu, source première de la vie humaine. Ce grand "oui" à la beauté de l'amour comporte certainement la gratitude, aussi bien des parents en recevant le don d'un enfant, que de l'enfant lui-même en sachant que l'origine de sa vie se trouve dans un amour aussi grand et accueillant.

Il est par ailleurs vrai que dans la vie du couple peuvent avoir lieu de graves circonstances dans lesquelles la prudence indique d'espacer les naissances des enfants ou même de les suspendre. Et c'est là que la connaissance naturelle des rythmes de la fertilité de la femme devient importante pour la vie des époux. Les méthodes d'observation, qui permettent au couple de déterminer les périodes de fertilité, lui permettent d'administrer ce que le Créateur a sagement inscrit dans la nature humaine, sans troubler la signification intégrale du don sexuel. De cette manière, les conjoints, en respectant la pleine vérité de leur amour, pourront en moduler les expressions conformément à ces rythmes, sans rien ôter au don total de soi qu'exprime l'union dans la chair. Cela exige assurément une maturité dans l'amour, qui n'est pas immédiate mais qui s'accompagne d'un dialogue et d'une écoute réciproque, ainsi qu'une domination particulière de la pulsion sexuelle sur un chemin de croissance dans la vertu.

Dans cette perspective, en sachant que le Congrès se déroule également à l'initiative de l'Université catholique du Sacré-Cœur, je tiens également à dire combien j'apprécie ce que cette Institution universitaire accomplit pour soutenir l'*Institut international Paul vi de recherche sur la fertilité et l'infertilité humaine pour une procréation responsable* (isi), donné par celle-ci à mon inoubliable prédécesseur, le Pape Jean-Paul ii, voulant de cette manière offrir une réponse, pour ainsi dire, institutionnalisée à l'appel adressé par le Pape Paul vi dans le numéro 24 de l'encyclique aux "hommes de science". En effet, la tâche de l'isi est de faire progresser la connaissance des méthodes pour la régulation *naturelle* de la fertilité humaine et pour la résolution *naturelle* de l'éventuelle infertilité. Aujourd'hui, "grâce au progrès des sciences biologiques et médicales, l'homme peut disposer de ressources thérapeutiques toujours plus efficaces; mais il peut aussi acquérir des pouvoirs nouveaux, aux conséquences imprévisibles, sur la vie humaine dans son commencement même et à ses premiers stades" (Instruc. *Donum vitae*, n. 1). Dans cette perspective, "de nombreux chercheurs se sont engagés dans la lutte contre la stérilité. Tout en sauvegardant pleinement la dignité de la procréation humaine, certains sont arrivés à des résultats qui semblaient auparavant impossibles à atteindre. Les hommes de science doivent donc être encouragés à poursuivre leurs recherches, afin de prévenir les causes

de la stérilité et de pouvoir la guérir, de sorte que les couples stériles puissent réussir à procréer dans le respect de leur dignité personnelle et de celle de l'enfant à naître" (Instruc. *Donum vitae*, n. 8). C'est précisément ce but que l'*isi Paul vi* et d'autres centres analogues, avec l'encouragement de l'autorité ecclésiastique, se proposent.

Nous pouvons nous demander: comment se fait-il que le monde et également de nombreux fidèles éprouvent aujourd'hui tant de difficultés à comprendre le message de l'Eglise, qui illustre et défend la beauté de l'amour conjugal dans sa manifestation naturelle? Assurément la solution technique, également en ce qui concerne les grandes questions humaines, apparaît souvent la plus facile, mais celle-ci cache en réalité la question de fond, qui concerne le sens de la sexualité humaine et la nécessité d'une maîtrise responsable, pour que son exercice puisse devenir une expression d'amour personnel. La technique ne peut pas remplacer la maturation de la liberté, lorsque l'amour est en jeu. Et d'ailleurs, comme nous le savons bien, la raison elle-même ne suffit pas non plus: c'est avec le cœur qu'il faut voir. Seuls les yeux du cœur réussissent à saisir les exigences propres d'un grand amour, capable d'embrasser la totalité de l'être humain. C'est pourquoi le service que l'Eglise offre dans sa pastorale matrimoniale et familiale devra savoir orienter les couples à comprendre avec le cœur le merveilleux dessein que Dieu a inscrit dans le corps humain, en les aidant à accueillir ce que comporte un authentique chemin de maturation.

Le Congrès auquel vous participez représente donc un moment important de réflexion et d'attention pour les couples et pour les familles, en offrant le fruit d'années de recherche, que ce soit sur le plan anthropologique et éthique ou sur le plan purement scientifique, à propos d'une procréation vraiment responsable. Dans cette perspective, je ne peux que me réjouir avec vous, en souhaitant que ce travail porte des fruits abondants et contribue à soutenir les époux avec une sagesse et une clarté toujours plus grande sur leur chemin, en les encourageant dans leur mission à être, dans le monde, des témoins crédibles de la beauté de l'amour. Avec ces vœux, alors que j'invoque l'aide du Seigneur sur le déroulement des travaux du Congrès, j'envoie à tous une Bénédiction apostolique spéciale.

Du Vatican, le 2 octobre 2008